

## DIRECTION DE LA PROSPECTIVE DU GRAND LYON MILLENAIRE 3

### FICHE DE SYNTHÈSE : Pratiquer en amateur, agir en bénévole : à qui profite le don ?

01.11.2003 – Cédric Polère

#### Question de méthode

Cette synthèse a été réalisée à partir d'un travail de recherche documentaire « classique » (centres de documentations et Internet) en ce qui concerne les données et tendances nationales. Pour les données et évolutions locales, elle a mobilisé les informations fournies par des acteurs et institutions de l'agglomération : l'association Carrefour du Volontariat, la Fédération des Oeuvres Laïques du Rhône, l'Espace associatif du Conseil général, la Fédération Régionale des MJC, le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et l'ARSEC notamment. Cette fiche de synthèse sera réactualisée en fonction des nouveaux apports, surtout dans ses parties 4 à 6.

L'engagement bénévole n'a cessé de s'étendre dans l'ensemble des sociétés occidentales. En France, il touche de plus en plus de personnes, dans la quasi-totalité des domaines d'activité (culture, sport, santé, environnement, défense de droits...). Entre 1990 et 1999, le nombre de bénévoles est passé de 7.9 millions à 12.5 millions (HALBA 2003).

Les pratiques amateurs pour leur part ont pratiquement doublé de 1973 à 1997 dans le domaine de la culture — musique, art plastique, danse...— (DEP 2001) et ont cru plus encore dans celui du sport : on dénombre 14 millions de licenciés en 1998 contre 4 en 1967, pour 36 millions de Français déclarant une activité physique et sportive (Ministère de la jeunesse et des sports 2001, données 2000).

Ces évolutions s'expliquent en partie par l'extension considérable du temps libre (baisse de la moitié des heures travaillées entre 1936 et 2002) et la recherche d'enrichissement personnel qu'elle favorise.

Existe-t-il des logiques communes à ces deux champs d'activités que l'on n'a pas l'habitude de penser en commun, fondées sur l'enrichissement personnel, le rapport non marchand à une activité, ou le développement d'aptitudes ? La distinction la plus évidente, entre le bénévolat orienté vers l'aide à autrui et la pratique amateur comme investissement sur soi, reste-elle pertinente alors que de multiples points de convergence semblent rapprocher les pratiques ?

#### **1) Pratique amateur et bénévolat : commencer par les définitions**

Le terme amateur a acquis ses significations par opposition avec le professionnel, d'où la construction de sens commun qui voit en l'amateur en dilettante, à la compétence limitée, image sympathique. Le terme amateur a deux sens ; seul le premier renvoie à la pratique amateur :

- quelqu'un qui exécute à titre gracieux, par plaisir et sans obligation une tâche donnée, hors de son métier (peintre amateur par exemple).
- Quelqu'un qui apprécie une activité (amateur de tableaux par exemple). Il appartient au public de l'art, alors que le premier produit des œuvres, et se rapproche du peintre professionnel (il peut exposer, etc.).

La définition du terme bénévole (du latin *bene*, « bien » et *volo* « je veux », qui veut bien) renvoie de prime abord à d'autres attitudes et motivations que la pratique amateur :

« Le bénévole ou le volontaire est celui qui s'engage (notion d'engagement), de son plein gré (notion de liberté), de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif), dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure), au service de la communauté (notion d'intérêt commun) » (Centre d'étude et d'information sur le volontariat, Paris, 1974).

Ceci signifie notamment que les relations d'entraide à l'intérieur de la famille, ou dans le cadre de relations interpersonnelles, de voisinage, ne relèvent pas du bénévolat. En revanche, le bénévolat informel, « sauvage », non encadré, est bien du bénévolat bien qu'il soit difficile de l'appréhender.

Soulignons qu'en France, on établit la distinction entre bénévolat et volontariat (en anglais, on utilise un seul et unique terme « volunteering »). Alors que le bénévole, par son étymologie, veut bien, le volontaire a une signification plus large et neutre ; en outre, contrairement au bénévole, le volontaire a un statut reconnu (sapeurs pompiers volontaires, volontaires pour le développement, volontariats civils), des indemnités, et peut intervenir durant sa période de travail (HALBA 2003).

## **2) Les caractéristiques du bénévolat**

a - Il y a des bénévoles surtout là où peut s'exercer une action altruiste, ou bien dans des domaines à dominante sociale ou culturelle, et non dans les domaines où l'on situe en général la productivité économique (donc pas dans la grande distribution par exemple).

b - Le bénévole s'inscrit dans une démarche éthique et respecte un ensemble de principes.

c - Le bénévolat permet d'enrichir ses expériences, de développer des aptitudes, d'acquérir des compétences, pousse à prendre des responsabilités et des initiatives, permet de nouer des relations et peut être un tremplin vers l'emploi.

d - Le bénévole appartient à la société civile, définie, depuis la Révolution française, comme la société sans l'Etat, et en incarne les valeurs positives d'autonomie et de responsabilité.

e - Au sein des associations, l'activité bénévole s'inscrit dans le tiers secteur, ou secteur sans but lucratif, qui se définit par opposition aux services publics (premier secteur) et à l'entreprise privée (deuxième secteur).

f - Le travail bénévole est une forme d'économie non officielle. Les activités ne s'exercent pas contre un revenu monétaire. Mais la séparation avec l'économie officielle est surtout affaire de finalités poursuivies.

g - Avant tout, le bénévolat est au cœur du fonctionnement associatif. Le bénévolat permet de mobiliser à titre gracieux et avec souplesse les compétences les plus diverses, et de faire fonctionner les associations, dont le rôle est considérable en France. Les fonctions dirigeantes des associations et ONG sont bénévoles (président, trésorier, secrétaire général). Le bénévole lui-même peut aussi bien être président d'une association que celui qui donne un coup de main ponctuel. En général, l'adhésion est souvent une première étape avant le bénévolat.

En France, selon l'enquête Matisse-LES-CNRS 1999, près de 880 000 associations sont actives en France, dont 735 000 fonctionnent uniquement à partir du travail bénévole.
---

### **Le bénévolat dans le monde associatif en Europe : nombre de bénévoles et taux de bénévolat selon les pays**

(Source : mentionné par HALBA 2003 : calculs sur base de J. Hopkins, 2001)

Pays	Bénévoles en équivalent temps plein (ETP)	Rapport salariés/ bénévoles dans le monde associatif	Bénévoles pour 1 000 habitants
France	1 021 625	0,9	17,6
Allemagne	978 074	1,6	12,0

Pays-Bas	390 100	1,7	25,3
Espagne	253 599	1,9	6,5
Royaume-Uni	1 120 283	1,3	19,2
Union Européenne	4 009 898	1,4	14,4
Etats-Unis	4 994 162	1,7	19,1

### **Les principaux champs d'activité du travail bénévole dans plusieurs pays**

Source : Calculs à partir du John Hopkins Comparative Non profit Sector Projet, phase I, Ades Paris, juin 2001, cité dans HALBA 2003

Pays	Culture Sports Loisirs	Educa-tion Recherche	Santé	Services sociaux	Environnement	Dévelop-pement local Logement	Services juridiques Défense desdroits	Intermé-diaires philan-thropi-ques	Activités interna-tionales	Syndicats Associa-tions pro-fession-nelles	Autres	Bénévoles en ETP
France	46,8	8,8	3,3	15,8	8,7	3,9	1,9	1,3	2,9	6,6	0	1 021625
Europe	37,7	6,4	7,8	18,0	5,6	7,2	4,6	1,4	2,4	3,3	5,6	4 009867
EU	11,9	13,3	13,4	36,8	2,7	0,1	10,2	2,2	0,8	5,6	3,0	4 994162

En Europe, et plus encore en France, l'engagement bénévole s'exerce surtout dans les champs du sport, des loisirs et de la culture (46,8 %). Le pays d'Europe ayant le plus de bénévoles en équivalent temps plein est le Royaume-Uni (1,12 million), suivi par la France (1,02 million) et l'Allemagne (0,98 million).

### **3) Bénévolat et pratiques amateurs: au-delà des divergences attendues, des convergences nouvelles**

#### **a - Le cas du sport : malgré des liens, le bénévolat ne se confond pas ou presque avec la pratique amateur**

En France, le sport est le champ du monde associatif qui a le plus grand nombre d'associations (170 000 associations sportives recensées officiellement en 2003 par le Ministère de la jeunesse et des sports).

C'est aussi dans ce domaine que la pratique amateur est la plus forte (14 millions de licenciés sportifs) et que l'on compte aussi le plus de bénévoles : 850 000 dirigeants bénévoles environ, sur un nombre total de bénévoles sportifs — qui intègre alors les animateurs, formateurs... — estimé à 1,7 million — (HALBA 2003). Sans cette main d'œuvre gratuite, le mouvement sportif associatif ne pourrait fonctionner

L'importance du bénévolat est, dans ce domaine, directement lié au taux de la pratique amateur (plus il y a de pratique amateur du sport, plus il y a d'associations sportives, et plus il y a de bénévoles). Cette corrélation se vérifie partout en Europe sauf au Royaume-Uni.

De manière générale, la pratique amateur (sportive, culturelle...) favorise le passage au bénévolat (sportif, culturel...). Néanmoins, il existe des domaines d'activité où ce type de passage ne peut se faire (le bénévolat humanitaire ne peut recruter au sein d'un loisir correspondant).

Pour autant, dans la plupart des cas, le bénévole ne réalise pas une pratique amateur du sport qu'il apprécie à travers son engagement bénévole : ceci est vrai qu'il soit dans l'encadrement, l'animation, la gestion administrative ou l'organisation. L'encadrant est clairement de « l'autre côté » de la pratique par rapport à l'amateur qui fera du sport. Néanmoins, dans certains cas, le bénévole peut pratiquer son sport de prédilection, voire améliorer sa pratique tout en faisant du bénévolat (encadrants des groupes du Club Alpin Français par exemple).

#### **b - Des motivations différentes : défendre une cause et se rendre utile, ou les spécificités du bénévolat**

Les motivations mises en avant par les bénévoles font apparaître immédiatement la spécificité de cette pratique : défendre une cause ( ? %) ; se rendre utile (71 %) ; rencontrer des gens (57 %) ; occuper son temps (33 %) (FERRAND-BECHMANN 1992).

Les motivations premières qui sont celles du travail bénévole (défendre une cause, se rendre utile) ne peuvent évidemment pas être mises en avant dans le cas de la pratique amateur. Le don de soi en particulier n'est qu'occasionnel dans le cas de la pratique amateur (il l'est par exemple quand une chorale amateur se produit sur scène).

Altruisme et solidarité fondent le bénévolat, c'est-à-dire se rendre utile à ses semblables, et au-delà avoir la volonté de faire le bien collectif. Cette orientation explique que « la première dimension est celle du rapport à autrui. Elle est fondamentale et les autres dimensions s'orientent à partir de là. Le bénévolat est une relation d'aide, de service à autrui, à son prochain » (FERRAND-BECHMANN 1992). Derrière l'éthique du don et l'investissement au profit d'une cause, il y a souvent la volonté de concrétiser une forme d'idéal de société.

Or, on ne trouve pas dans la pratique amateur de semblable orientation vers la solidarité, l'altruisme et l'engagement social. Si une pratique amateur peut aussi avoir cet effet (courir dans un marathon au profit d'une association humanitaire, chanter dans une chorale devant des personnes handicapées, etc.), cela ne fait pas partie de ce qui la définit, ni de ses finalités premières. Alors que la finalité du bénévolat est le bien d'autrui, celle de la pratique amateur est le bien de soi. Cette distinction reste fondamentale, même si elle est sans doute à relativiser dans de nombreux cas. Le fait que la pratique amateur relève le plus souvent du loisir est assez significatif en ce sens.

*« Le mot « bénévole signifie que l'acteur apporte quelque chose à la communauté. Par exemple le joueur de football amateur est bénévole par rapport au joueur professionnel, mais il ne l'est pas par quand on compare son action à celle du trésorier (bénévole du club). On estimera que le joueur joue pour son plaisir, tandis que le trésorier rend un service à la communauté en participant bénévolement au travail de comptabilité ». (FERRAND-BECHMANN 1992)*

### c - La différence de finalités explique la place différente de l'activité dans la vie sociale

Ces orientations différentes expliquent les rôles distincts dans l'organisation de l'activité : en général, le bénévole est du côté de l'organisation, l'amateur du côté de la participation. Dans le domaine du théâtre par exemple, le comédien-amateur est sur la scène de théâtre à titre gracieux, alors que le bénévole organise le spectacle ou vend les billets à titre gracieux. Il en est de même dans le domaine du sport et des loisirs.

Ensuite, les pratiques amateur renvoient à des problématiques propres (démocratisation des pratiques par exemple), souvent propre à chaque secteur d'activité (besoin d'expression sociale et culturelle, moyen d'accéder à l'art vivant dans le cadre des pratiques culturelles) que l'on ne retrouve pas dans le bénévolat.

Enfin, le bénévolat vient combler des manques, l'action bénévole venant souvent combler une absence de l'Etat ou du marché. Il est plus rare que l'on puisse dire la même chose de la pratique amateur : si la musique amateur se développe par exemple, c'est en réponse à un désir de jouer pour soi, avec les autres, etc., et non en réponse à des manques ou à une urgence sociale. Néanmoins, certains cas indiquent que cette distinction est à relativiser : les spectacles amateurs par exemple viennent combler des manques dans l'offre culturelle, de même que les associations de sport amateur viennent combler l'insuffisance des dispositifs publics.

d - Néanmoins, le don du bénévole est aussi source d'enrichissement personnel, ce qui relativise l'opposition souci des autres / souci de soi

Un certain nombre de théories sont mobilisées pour expliquer le don (de son temps, de son travail), qui est au cœur du principe de bénévolat. Les motivations qui président à l'engagement sont souvent multiples, confuses et contradictoires (intéressées et désintéressées, altruistes et égoïstes). Selon David KENNET (1981), on doit distinguer le don de soi altruiste (on n'en attend aucune contrepartie), du don de soi quasi-altruiste (on reçoit quelque chose en échange), qui est beaucoup plus répandu. Le travail bénévole entre pour l'essentiel dans cette deuxième catégorie (ce qui n'enlève rien à son mérite), en ayant par exemple pour contrepartie le prestige social ou la satisfaction du sentiment altruiste. Il peut aussi procéder de « l'égoïsme de groupe », ou de l'idée que l'altruisme à l'égard d'autrui augmentera les chances d'altruisme d'autrui à l'égard de soi-même, ou encore, dans le cas des entreprises, de l'« altruisme de communication ».

Ceci signifie, entre autres choses, que le bénévolat peut aussi produire et être recherché en tant que vecteur d'épanouissement personnel. Cette tendance est relevée par des acteurs de terrain (Henriette Prébet, Centre Social Boris Vian, Vénissieux - Cahier Millénaire<sup>3</sup>, n°26). On peut alors se demander si cela ne tend pas à aligner le bénévolat (tel qu'il est perçu et surtout pratiqué) sur les logiques de loisirs qui sous-tendent la pratique amateur. Ceci étant dit, et quelles que soient les motivations du bénévole, le bénévolat profite toujours *aussi* aux autres.

e - Bénévolat et pratique amateur se rejoignent sur trois séries de motivations communes, et sur la transformation du rapport à l'activité

Une fois posé ces grandes distinctions, et à la marge en quelque sorte, il apparaît que le bénévole et l'amateur ont trois motivations communes : 1) rencontrer des gens, 2) acquérir des connaissances, 3) occuper son temps. Cela pourrait justifier que selon les circonstances, l'individu qui poursuit de tels objectifs s'oriente indifféremment vers le bénévolat ou la pratique amateur. On remarque dans ce sens que le bénévolat est chez les jeunes, concurrencé par des activités de loisirs, ce qui est significatif de la proximité des attentes.

Toutes les études menées sur les amateurs indiquent l'importance apportée à la qualité des relations avec autrui, vecteur de développement personnel ; c'est le cas dans les chorales (MENZARD et ROBERT), les ateliers d'arts plastiques, de danse ou théâtre, ou encore dans le sport et les loisirs.

*Le sport amateur, « restons groupés »* : Les 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans qui déclarent avoir des activités physiques et sportives, dont 26 millions plus d'une fois par semaine, évoquent deux séries de motivations : 1) recherche de bien être physique (santé, besoin d'exercice) ; 2) liens amicaux et familiaux. Cette motivation contribue à expliquer que dans 81 % des cas, le sport se pratique en groupe. Les sports les plus pratiqués sont la marche, puis la natation et le vélo. (Données 2000, STAT-Info, n°1, mars 2001, Ministère de la jeunesse et des sports).

Le bénévolat comme la pratique amateur transforment la manière de travailler et d'envisager le travail, notamment en se plaçant dans un rapport non marchand à l'activité. Ceci est important si l'on considère que la plupart des activités amateurs et bénévoles peuvent être exercées à titre professionnel (musicien, sportif amateur, acteur de l'insertion sociale, animateur, comptable, etc.). La généralisation de ces pratiques suscite un renforcement de l'économie sociale et des logiques afférentes, qui est aussi transformation car plusieurs logiques contradictoires interviennent.

f - Les mêmes logiques contradictoires traversent les deux champs

- Tendances à la professionnalisation : amateurisme et bénévolat sont de plus en plus encadrés et structurés. Selon la Fédération Rhône-Alpes des MJC, on assiste à l'affaiblissement de la part de l'animation bénévole dans les centres de loisirs, en raison des diplômes demandés aux animateurs pour encadrer pratiques sportives ou artistiques. « Les encadrants ont dû suivre des formations. Ils souhaitent ensuite "récupérer" ce qu'ils ont investi, ce qui peut paraître normal ». Néanmoins, des secteurs restent moins soumis à la professionnalisation (ils sont donc moins « vendables ») et l'on assiste à des configurations nouvelles, dans le cadre de projets (dans le champ de la musique par exemple), associant salariés et bénévoles.

Dans le cadre des pratiques artistiques amateurs par exemple, l'encadrement tend à se qualifier, voire à se professionnaliser. On assiste parallèlement à une augmentation du nombre d'oeuvres amateurs montrées au public, et à la hausse de la qualité des prestations. Par conséquent, il n'est pas étonnant que la proportion de Français ayant assisté à des spectacles amateurs a doublé durant la période 1973-1997 (10 à 20 %). (Circular n°11, DEP - Ministère de la culture, décembre 1999).

- Parallèlement, on assiste à une recherche de liberté dans la pratique, réalisée pour soi (même si c'est avec les autres), pour le plaisir, ce qui suscite autonomisation des pratiques et refus de l'organisation.

Dans le champ du sport, ceci conduit à ignorer les autorités sportives (essor de modèles sportifs alternatifs, avec la contre-culture des sports de glisse notamment).

Cette tendance se retrouve aussi dans le cadre du bénévolat. Les jeunes surtout tendent à consacrer moins de temps à leur engagement, à privilégier des interventions ponctuelles (pendant les vacances par exemple). « Ils veulent éviter de se trouver embarqués et n'aiment pas ce qui est répétitif » (Carrefour du Volontariat, Lyon). Cette hypothèse est vérifiée dans d'autres pays européens (Royaume-Uni ou Pays-Bas).

Les jeunes sont aussi plus pragmatiques dans leur rapport au bénévolat (donc moins « idéalistes »), utilisant le bénévolat pour acquérir des compétences voire comme un tremplin vers l'emploi. Le déclin du militantisme actif s'estompe au profit d'un engagement « à la carte », qui ne passe plus forcément par une adhésion associative, une cotisation à l'année, et une activité durable (entretien avec Stéphane Dumas, Direction Régionale de Jeunesse et Sports, *Cahier Millénaire*3, n°26). Le refus de l'engagement à moyen et long terme des jeunes est la première cause de la difficulté de renouvellement des responsables associatifs. On le retrouve à un moindre degré chez les jeunes retraités.

#### **4) Dans l'agglomération lyonnaise : enquête en cours sur des logiques contradictoires**

Bénévolat et pratiques amateurs contribuent très fortement à la vitalité culturelle, sportive et de loisirs de l'agglomération lyonnaise, les activités à dominante sociale/humanitaire/santé/éducation relevant pour leur part essentiellement de l'engagement bénévole et non des pratiques amateurs. Le nombre de festivals, événements, initiatives suscitées dans l'agglomération lyonnaise par des bénévoles et praticiens amateurs et réalisées grâce à leur concours est tout simplement considérable.

Pour autant, on gagne à distinguer bénévolat et pratique amateur pour envisager logiques en cause et enjeux.

Du côté du bénévolat, de plus en plus de « jeunes » déclarent vouloir faire du bénévolat et passent à l'acte, exerçant des activités qui vont de la vente de badges pour une association à l'aide à l'insertion de marginaux, en passant par le soutien moral, l'alphabétisation, l'accompagnement scolaire, la distribution alimentaire, la visite d'hôpitaux ou de prisonniers.

L'association Carrefour du volontariat, sorte d' « ANPE » du travail bénévole puisqu'elle met en relation candidats-bénévoles et associations qui en cherchent voit augmenter depuis trois ans le nombre de personnes qui s'adressent à elle pour faire du bénévolat. La part des 18-27 ans augmente (ils formaient 17 % des bénévoles inscrits en 1998, contre 25 % aujourd'hui, sur un total de 1100 personnes par an ; la part des actifs tirant parti des RTT et de la tendance à l'extension des congés payés d'une part et des jeunes retraités de l'autre a aussi sensiblement augmenté).

Il n'est pas ici possible de quantifier le nombre de bénévoles de l'agglomération lyonnaise. Ils sont nombreux dans les grandes associations sportives, sociales-humanitaires, etc. Par exemple, la Fédération des Œuvres Laïques du Rhône compte, en 2003, 676 associations affiliées, avec 70 000 adhérents (réalisant le plus souvent une pratique amateur). Concernant les seuls bénévoles dirigeants des 290 associations sportives que compte la FOL (près de 14 000 membres adultes, 39 000 jeunes), on dénombre 719 personnes, 431 femmes et 288 hommes.

Du côté des pratiques amateurs, on dispose de peu de données (les collectivités, Conseil général du Rhône, Conseil régional Rhône-Alpes) ne pouvant estimer le niveau de pratique.

*Un boom du théâtre amateur ?* Le Conseil général du Rhône identifiait, en 1994, 95 compagnies, regroupant 1800 comédiens et comédiennes, dont 69 % adultes. Elles ont monté 107 spectacles en 1994 et participaient à 14 festivals amateurs. Ce travail n'a pas été réactualisé ce qui rend impossible l'analyse des évolutions. Une autre enquête de la Direction Départementale de la Jeunesse et des sports (1990) estimaient le nombre des compagnies amateur à au moins 140, avec 400 spectacles par an (*Le Progrès*, 29.7.1991). Selon la Fédération Rhône-Alpes des MJC, le théâtre amateur connaît aujourd'hui un véritable boom, ce dont témoigne la multiplication des festivals amateurs (dernier en date, la création de celui d'Amplepuis en 2003).

## **5) Identification des enjeux** (principaux enjeux identifiés, liste non systématique)

### Enjeux spécifiques aux amateurs

- a - Favoriser l'accès à des lieux dédiés à la créativité culturelle amateurs (friches artistiques par exemple).
- b - Soutenir les fédérations et associations nationales : réseau des centres sociaux, chorales A Cœur Joie, etc.
- c - Lutter contre la violence dans le cadre des pratiques sportives amateurs (notamment du football). Les Ministères de l'intérieur et de la jeunesse et des sports ont mis en place, le 22 février 2001, une commission nationale de prévention et de lutte contre la violence dans le sport.

### Enjeux spécifiques au bénévolat

- a - Enjeu de plus en plus crucial de la formation des bénévoles, dans un contexte général de sélection, de professionnalisation et de spécialisation. Ceci pose néanmoins le problème du maintien de la spécificité de l'engagement bénévole par rapport aux pratiques

professionnelles classiques, et du fait que l'engagement pouvait pallier, dans une certaine mesure, au manque de formation.

b - Le bénévolat est une forme intéressante d'insertion sociale et/ou professionnelle.

#### Enjeux transversaux amateurs - bénévoles

a – Le renouvellement générationnel et par genre de la pratique amateur et du bénévolat, et leur démocratisation sont des enjeux majeurs.

**La moyenne d'âge** des dirigeants sportifs est élevée, ce qui pose la question de la relève. De nombreuses associations (par exemple le CAF de Lyon) cherchent à pousser les jeunes générations à aller vers l'encadrement bénévole. Pour répondre à cet enjeu, les structures devront accepter d'intégrer a minima les référents des jeunes (répertoires rock, pop, hip-hop...dans les chorales, sports de glisse alternatifs dans les clubs sportifs...). La hausse importante prévue pour les années à venir de la proportion des jeunes retraités dans le travail bénévole devrait aussi favoriser la relève (ils ont du temps, des revenus, sont en bonne santé, ont envie de transmettre un savoir-faire et de faire œuvre de solidarité).

L'enjeu de la **féménisation** de l'encadrement est présent aussi bien dans le cadre des pratiques amateurs que dans le bénévolat : on compte en France davantage d'hommes que de femmes bénévoles, du fait que le premier domaine d'engagement est le sport et les loisirs, pratique plus masculine que féminine. Les femmes occupent peu les postes à responsabilité. Pour autant, la féménisation de la pratique sportive suscite une féménisation progressive de l'encadrement. Une forme de discrimination positive est exercée pour permettre aux femmes bénévoles d'accéder à des formations spécialisées (politique du Fond National du Développement de la Vie Associative). Et les jeunes bénévoles semblent être de plus en plus des filles (80% des jeunes à Carrefour du Volontariat, Lyon). Inversement, dans les pratiques culturelles amateurs, on remarque une sur-représentation des femmes (chorales de manière générale, ateliers du défilé de la Biennale de la danse à Lyon en particulier). L'enjeu est alors de rendre ces pratiques plus accessibles aux hommes.

La participation des **adolescents** aux activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les MJC tend à décliner en Rhône-Alpes (les 15-19 ans forment 12 % des adhérents des MJC en Rhône-Alpes). Nous manquons d'éléments explicatifs sur ce point.

Le bénévolat reste **élitiste**, le taux de bénévolat augmentant avec le niveau d'étude et l'emploi (quand la situation professionnelle est stable). Par exemple il concerne 31 % des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 14 % ayant un niveau d'éducation primaire.

b - La tendance à la professionnalisation des organismes a des effets négatifs tant par rapport à la pratique amateur que par rapport au bénévolat.

Dans les clubs de sport par exemple, si la différenciation et la spécialisation accrues des options offertes par les clubs est un aspect positif, a contrario, les effets négatifs sont nombreux : perte de richesse humaine lié au regroupement des tâches (exercées par une seule personne et non plus par plusieurs) ; tendance chez les adhérents à considérer le club comme un prestataire de service et à se comporter en usagers et consommateurs, revendiquant le droit de pouvoir choisir. De manière générale, quand une structure évolue dans le sens de la professionnalisation et du salariat, on observe une réticence croissante de ses adhérents à exercer le travail bénévole, un affaiblissement de l'éthique du bénévolat au profit de l'économie de marché et une tension entre personnel salarié et bénévole.

c - Un semblable besoin de reconnaissance (bénévolat - pratiques amateurs) se manifeste.

La nécessité d'une **reconnaissance plus forte de la pratique culturelle amateur** se fait ressentir, comme étant au centre de la vie culturelle et non en marge, élément fondamental de la vitalité artistique. La pratique culturelle amateur permet aussi de rapprocher le public de la culture et de favoriser son accès aux œuvres. Elle suscite donc une forme de démocratisation culturelle.

Il est de ce fait envisageable que les services culturels des collectivités créent des missions « pratiques amateurs » chargées de suivre, encourager et valoriser ces pratiques. Une politique de soutien pourrait aussi se traduire par la création de "maisons des pratiques amateur" qui offriraient aux amateurs l'accès à des informations et des moyens de présentation de leurs réalisations. Plusieurs structures de ce type, de vocation souvent régionale, existent déjà (Rennes, Amiens, Toulouse, etc).

Le Ministère de la culture a, par la circulaire du 15 juin 1999, lancé une politique générale de développement des pratiques culturelles amateur. Jusque-là, le soutien à la pratique amateur relevait pour des raisons historiques du Ministère de la jeunesse et des sports. La collaboration avec les fédérations d'éducation populaires a été renforcée, et la qualification des personnels qui encadrent les pratiques amateur aidées. La circulaire en appelle à l'élaboration de plans régionaux de développement des pratiques artistiques amateur.

Dans le cadre de la **reconnaissance du bénévolat**, il est aujourd'hui possible dans certains cas d'obtenir la validation des acquis et apprentissages d'une expérience bénévole. Par ailleurs, se poursuit le débat sur l'intérêt d'un statut de bénévole. Jusqu'ici, il n'existe pas de loi sur le bénévolat (contrairement au volontariat), pas de cadre officiel, mais seulement quelques dispositions.

## **6) Et le Grand Lyon dans tout ça ?**

Le plan de mandat 2001-2007 du Grand Lyon (12.11.2001) ne prend pas en ligne de compte le travail bénévole et les pratiques amateurs, que l'on considère la définition des axes, les projets et les actions retenus.

En revanche, les journées de perspectives (notamment celle consacrée aux associations, voir Cahier Millénaire3 n°26, t. 1 & 2, 2002) et les travaux du Conseil de développement mentionnent souvent les dynamiques qu'elles occasionnent. Ceci pose la question de la reconnaissance de ces pratiques et de leur prise en compte dans la politique communautaire. Notons par ailleurs que la problématique de la participation citoyenne est omniprésente dans le plan de mandat et dans des chartes comme celle de la participation, et que la jonction avec le bénévolat comme forme de l'engagement citoyen pourrait être faite. Les instances de concertation par exemple mobilisent des individus à titre bénévole et la citoyenneté dans une démocratie plus participative ne peut fonctionner que sur une telle base.

Au-delà des différences de champs entre pratique amateur, bénévolat et participation citoyenne, on reste pourtant dans le domaine des formes de l'engagement (volontaire et hors travail) de l'individu, qui font vivre la collectivité et renvoient à des valeurs et aspirations partagées.

**Pour aller plus loin**

### **Références bibliographiques**

ARCHAMBAULT (Edith), BON (Christine), LE VAILLANT (Marc) et BOUMENDIL (Judith), *Le don et le bénévolat en France*, Laboratoire d'Economie sociale - Université de Paris I, Fondation de France, Paris, 1991-1994-1997

DONNAT Olivier (dir.), *Les amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, Ministère de la culture - DEP, 1996.

FERRAND-BECHMANN Dan, *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros-Alternatives, 1992

GODBOUT Jacques, *Le don, la dette et l'identité*, Paris, La Découverte et Syros, Paris, 2000

HALBA Brigitte, « Bénévolat et Volontariat en France et dans le monde », Paris, La Documentation Française, *Notes et études documentaires*, n°5169, avril 2003 (1).

HENNION Antoine, MAISONNEUVE Sophie, GOMART Emilie, *Figures de l'amateur. Formes objets pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, La Documentation française-Ministère de la culture, 2000.

KENNETH David, « Altruisme et comportement économique », *Problèmes économiques*, n°1732, juillet 1981.

*Lyon Capitale* 2001, Guide de l'étudiant Fac Off 2 [exemples d'engagement bénévole des étudiants] <http://www.lyoncapitale.fr/guides/fac-off2/fac2-349-17.html>

MENARD François, ROBERT Christophe, *Choristes et chorales*, Paris, DEP- Ministère de la culture, 2000

RIPON Romuald, *Les activités artistiques amateur dans le cadre associatif. Le rôle des fédérations et des associations nationales*, Paris, DEP - Ministère de la culture, 1997.

VIARD Jean, POTIER Françoise, URBAIN Jean-Didier, *La France des temps libres et des vacances*, Editions de l'Aube, 2002

### **Sites :**

Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat, 26 boulevard Raspail 75007 Paris [Centre de ressource national sur le bénévolat ; données importantes et actualisée pour la France] <http://www.iriv.net>

Centre du Rhône d'Information et d'Action sociale en faveur des retraités et des personnes âgées (CRIAS) [liste des principales associations employant des bénévoles dans l'agglomération lyonnaise] <http://www.crias.asso.fr/orgbenevolat.htm>

### **Acteur :**

Carrefour du Volontariat – Département du Rhône [lien entre les associations et les bénévoles] : 26 rue Sala, 69002 Lyon, tél : 04 78 37 75 25